



[COVID-19] VEILLE-SECTEUR COMMERCE & ARTISANAT

| 1. Actualité législative et réglementaire

[Covid-19] Mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie

Un décret prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire est paru au Journal officiel le 24 mars 2020 et est depuis régulièrement complété.

 [Pour en savoir plus](#)

| 2. Les mesures et initiatives de soutien

[Covid-19] Un site dédié aux mesures de soutien aux entreprises mis à jour quotidiennement

Le Gouvernement a renforcé le 17 mars 2020 le dispositif d'information des entreprises en mettant en ligne un site dédié aux mesures de soutien. « Construit autour des questions les plus fréquemment posées par les entreprises (comment bénéficier du fonds de solidarité ou de l'activité partielle, comment faire une demande de prêt garanti par l'Etat, etc.), cette aide en ligne doit permettre de leur apporter des réponses simples, concrètes et immédiatement opérationnelles ainsi que les points de contact pour les accompagner à faire face à la crise du Covid-19. Cet outil est mis à jour quotidiennement. »

 [Pour en savoir plus](#)

3. Information, recommandation et mesures sanitaires

[Covid-19] Mise en ligne par le ministère du Travail de fiches conseils métiers

Le ministère du Travail a édité des fiches conseils métiers pour aider les salariés et les employeurs dans la mise en œuvre des mesures de protection contre le Covid-19 sur les lieux de travail et assurer la continuité de l'activité économique. Elles sont classées en plusieurs catégories :

- Problématiques communes à tous les métiers
- Agriculture, élevage, agroalimentaire, jardins et espaces verts
- Commerce de détail, restauration, hôtellerie
- Propreté, réparation, maintenance
- Industrie, production
- Transports, logistique
- Autres services

 [Pour en savoir plus](#)

[Covid-19] Mise en ligne par le ministère du Travail d'un Protocole national de déconfinement pour les entreprises

Le ministère du Travail a publié le 3 mai 2020 un protocole national de déconfinement « pour aider et accompagner les entreprises et les associations, quelles que soient leur taille, leur activité et leur situation géographique, à reprendre leur activité tout en assurant la protection de la santé de leurs salariés grâce à des règles universelles ». Ce protocole vient en complément des fiches métiers.

Il fournit des directives concernant :

- les recommandations en termes de jauge par espace ouvert ;
- la gestion des flux ;
- les équipements de protection individuelle ;
- les tests de dépistage ;
- le protocole de prise en charge d'une personne symptomatique et de ses contacts rapprochés ;
- la prise de température ;

- le nettoyage et la désinfection des locaux.

 [Pour en savoir plus](#)

| 4. Divers

[Covid-19] Renforcement du dispositif FNE-Formation

Dans le cadre de la crise du Covid-19, le dispositif FNE-Formation est renforcé de manière temporaire afin de répondre aux besoins des entreprises en activité partielle par la prise en charge des coûts pédagogiques. Il est accessible à toutes les entreprises qui ont des salariés en chômage partiel, par une simple convention signée entre l'entreprise et la Direccte.

 [Pour en savoir plus](#)